

502

S. S. 259-17

- 4 -

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ayant pour objet l'approbation de la convention conclue à Paris le 12 avril 1905 entre la France et la Belgique pour la rectification de la frontière franco-belge le long du Ry-de-France. (N° 310, année 1905.)

(Nommée le 14 décembre 1905.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : FORTIER.
- 2^e — Albert GÉRARD.
- 3^e — LORDEREAU.
- 4^e — VAGNAT.
- 5^e — GOUTANT. *Secrétaire - Rapporteur*
- 6^e — CORDELET. *Président*
- 7^e — H. Hugot
- 8^e — César DUVAL.
- 9^e — DUFOUSSAT.



1

Séance du 16 V^e 1905.

sont nommés: Président: M. Godelet
secrétaire: M. Goutant

La Commission adopte le projet présenté et charge
Goutant de la rédaction sur rapport et l'atténue
à déposer sur le bureau supérieur.

Le Président,

G. Godelet

Le secrétaire

Goutant